

الرقم	الموضوع Adolescents		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد Algérie	موقع الويب :	المصدر :	
العدد و [ص]:	التاريخ 2012-11-21	El Moujahid	

La fracture générationnelle se creuse de plus en plus : Parents-enfants : le couple controversé

- *Entre les hypothèses avancées, une certitude : aucune relation entre ces deux entités ne peut être neutre. Le tout, est d'apprendre à se parler sans blesser...*

On les croit irrémédiablement liés, constituant par là- même le meilleur rempart devant toute fragilité qui risque de déstructurer les familles, parents et enfants épousent la rancune. Contrariétés et disputes sont leur lot quotidien. Des deux «opposants», il y a autant d'innocents. Et le «coupable»? Les uns et les autres se rejettent la balle. C'est un véritable conflit de génération, de leadership qui s'installe entre ces deux entités d'une même famille. Les premiers veulent éterniser des valeurs héritées de leurs ascendants, refusent de voir que leur sage petit enfant se rebelle et revendique une plus grande liberté. Au quotidien, ils veillent à imposer leur vue et faire valoir leur droit d'aïnesse et de géniteur. Toutefois, à ce «refrain», leur progéniture appose un nïet catégorique. Ces petits qui vivaient sous l'aile des parents se révoltent contre la dépendance, la discipline et décident de se faire entendre. Ils trouvent leurs parents dépassés, loin des réalités du moment et veulent eux-même imprimer leur propre vision à leur vie, la mener comme bon leur semble. Il paraît que les temps où on entend les « adultes » critiquer les tribulations de la jeunesse, est bien révolu. Sous le règne de l'individualisme triomphant, l'excès inverse semble cependant de plus en plus fréquent. L'égoïsme relègue les personnes âgées aux marges de la société et fabrique d'éternels « enfants-rois », lesquels évacuent tout ce qui va à l'encontre de leurs aspirations. Mécontents, leurs géniteurs dressent un tableau peu reluisant. On retient : « fainéants », « individualistes », « irrespectueux », et

« méchants ».

Fracture générationnelle

Ce regard sévère creuse davantage la fracture générationnelle. Consciente, Djamila, 57 ans, n'en est, tout de même, pas choquée. L'Algéroise franchit la porte d'entrée de son domicile à Alger, de retour d'une rude journée de travail. Son fils Samir étendu sur le canapé, est totalement absorbé par son téléphone portable. Sa maman l'appelle : « Je suis là », mais n'obtient qu'un vague « salut,

je sais », suivi d'un étonnant « toi tu rentres quand tu veux... » Dans cette

famille, le ressenti s'exprime, « chez nous, les boulets passent », note en riant, Djamila. Mais dans d'autres familles, malgré une affection bien réelle, l'effet du silence ou des petites phrases à l'emporte-pièce peut s'avérer désastreux. C'est le cas de la famille de Linda, 32 ans, pharmacienne. A une question de savoir quel sens donne-t-elle à ses relations avec son père de 70 ans et sa mère de 66 ans : elle a choisi les mots « distance » et « peur ». Si la distance peut s'avérer salutaire, la peur, évidemment, ne l'est guère.

Qu'il soit à l'école, dans la rue, bref, n'importe où, les parents veulent que leurs enfants donnent l'exemple. Le meilleur exemple, bien entendu. Pour ce faire, ils tentent, tant bien que mal, d'instaurer une discipline sans faille. Parviennent-ils à leur fin ? Pas si sûr. Motif ? Parfois leurs exigences dépassent toutes limites. « Tant qu'il est sous mon toit, mon fils n'a qu'un seul choix : obéir à mes ordres », martèle aâmi Rachid, cafetier à Meissonnier. Cependant, ces géniteurs butent sur une résistance farouche que leur opposent leurs enfants. Nabil, 38 ans, lui, étudiant en Anglais, trouve sa situation sérieusement bloquée. « C'est parti d'histoires bêtes, de broutilles qui font qu'on s'appelle moins, et puis plus du

tout. C'est mon papa, infidèle à ma mère, qui en est responsable... » Infidélité

d'un parent ? Voilà un facteur, une fois dévoilé, qui risque d'enfoncer l'enfant au plus profond des abysses.

Le comportement « négatif » de ces « teenagers », ne découle pas du néant. De l'avis de tous les psychologues, psychothérapeutes, sociologues et psychiatres, cette catégorie est dans bien de cas, confrontée au divorce ou à la séparation de leurs parents. Pour un enfant, les deux situations peuvent lui être une épreuve douloureuse. Du fait de la place particulière qu'il occupe dans la dynamique parentale, il est le lieu d'expression des conflits. A cela s'ajoute, les échecs scolaires, l'imitation, quoique négligée ou ignorée mais non sans conséquences, le célibat, notamment pour les filles... ainsi que la consommation de la drogue. Une chose est sûre : Etre parent impose l'exercice d'une autre dimension

centrale : l'encadrement. « Il est question de convenir des règles et des normes

familiales, superviser les comportements, fixer des limites et mettre en place des sanctions, lorsque ces limites seront franchies », préconise, Filali Naima, psychologue clinicienne. Mais, à l'erreur des jeunots, les parents en ajoutent la leur. Certains, donnent même l'impression de vouloir transformer la famille en une chasse-gardée. «Je suis le seul qui commande». Réponse qui tombe comme un couperet. Da Slimane, sexagénaire, en dit, peut-être, trop.

Adolescence, faite des discordes

En dépit de leur bonne foi de bien faire, que personne ne remet en cause, ces

parents, notamment les non-instruits, enchaîne la spécialiste, « ignorent que

l'enfant est le lieu d'expression des conflits. Sa fragilité mentale peut le mener plus loin, au point d'en arriver au suicide ». Vivant dans une société de plus en plus modernisée, les jeunes veulent leur autonomie. Autrement dit, « s'affirmer

eux-mêmes ». Les parents ont parfois des conceptions retardataires qui ne

s'adaptent pas à « la vie moderne ni aux changements quotidiens de la société ».

Quant à Ait Saïd. F, psychothérapeute, il estime que ce genre de situations conflictuelles sont normales, même ordinaires. C'est même « indispensable

qu'on passe par des crises d'adolescence car ça permet à la personnalité de s'affirmer : un enfant qui est constamment docile aura du mal à se défaire de son cocon familial et de l'autorité d'autrui en général». Les parents doivent savoir que la « sévérité » dont font preuve n'est positive, utile pour ainsi dire, que dans un seul cas : lorsqu' elle constitue « un garde-fou devant les déviations à éviter ». L'on doit signaler que le fait des discordes entre ces deux entités a toujours eu lieu lorsque les enfants atteignent l'âge de l'adolescence. Ces derniers subissent des transformations rapides dans leurs organismes et se sentent du coup, assez grands pour pouvoir voler de leurs propres ailes et prendre les choses en main. Depuis belle lurette, on ne cesse de parler de conflit des générations. Ces mêmes enfants qui sont en discorde avec leurs géniteurs, qui se sentent mal compris, finissent à leur tour, par être des parents et auront aussi des rapports conflictuels avec leurs propres enfants. C'est à croire qu'il s'agit d'un phénomène indéboulonnable. Entre l'une et l'autre hypothèses avancées, une certitude : aucune relation entre parents et leurs enfants ne peut être neutre. Le tout, explique Dr Ait Said, est d'apprendre à se parler sans blesser, sinon « le clash risque d'être irréparable et la rupture définitive ». Autrement dit, « il s'agit de savoir marcher sur des œufs ».

Fouad Irnatene

Ces chiffres qui donnent le tournis 113 affaires de violence contre les parents en trois mois

Les violences des enfants envers leurs parents, ont considérablement augmenté. Pour les seuls trois premiers mois de l'année 2012, il y en a déjà eu 113. En 2011, la justice algérienne a traité près de 611 affaires du genre. Les services sécuritaires affirment, à maintes reprises, que ces actes abjects sont liés à des histoires d'indivision, d'argent de poche, de pensions alimentaires, de prise en charge des enfants, de licences de voiture ou encore de parcelles de terrain. Les chiffres ne reflètent cependant qu'une réalité partielle : Plusieurs victimes ne portent pas plainte. Pour tenter d'expliquer pourquoi ces jeunes s'en prennent à leurs parents, la Gendarmerie nationale a, dans un de ses rapports, souligné que les auteurs de ces crimes sont la plupart du temps sous l'emprise de drogue, d'alcool ou d'autres psychotropes. Selon la loi, les peines sanctionnant cette violence oscillent entre 5 à 20 ans de détention ferme.

F. I.

